

# Réponses au test éclair en matière de rédaction épïcène

1. À quelques jours du scrutin, les intentions de vote des électeurs sont difficiles à circonscrire.
  - À quelques jours du scrutin, les intentions de vote des électeurs et des électrices sont difficiles à circonscrire.**ou**
  - À quelques jours du scrutin, les intentions de vote de l'électorat sont difficiles à circonscrire.

On peut employer ici les termes au féminin et au masculin ou encore inscrire un terme englobant les deux genres.

2. Voici une façon de déséxiser le texte :

Aux directeurs et aux directrices d'école

Nous vous demandons d'informer les enseignantes et les enseignants de votre école sans contrat de travail que nous leur remettrons leur chèque de paie d'ici le 29 octobre. Cette mesure est en fait un compromis pour le retard à payer les journées de travail de la période précédente.

À remarquer que, après la signature de leur contrat, ces personnes seront rémunérées pour la période finissant le samedi qui suit le jour de remise du chèque de paie. Vous devez continuer de déclarer leurs journées de travail sur le formulaire prévu à cet effet, et ce, jusqu'à la signature du contrat.

Veuillez aussi noter que le directeur des ressources financières tiendra une réunion d'information destinée à l'ensemble du personnel enseignant de la commission scolaire le 24 octobre prochain, et non le 12 octobre comme nous l'avions d'abord annoncé.

## À remarquer :

- l'emploi des termes au féminin et au masculin ;
- la suppression des parenthèses et des finales féminines ;
- le remplacement du terme « enseignant(es) » par « personnes » (pour éviter les répétitions) ;
- l'emploi du possessif « leurs » ;
- l'emploi du générique « personnel enseignant ».

### Renseignements facultatifs

Nom : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Hélène Dumais**  
LINGUISTE

Téléphone : 418 656-1785

Courriel : [helene.dumais@videotron.ca](mailto:helene.dumais@videotron.ca)

Internet : [www.hdumais.com](http://www.hdumais.com)

Formatrice agréée auprès de la Commission des partenaires du marché du travail